



DECLARATION INTERSYNDICALE

Madame la Directrice,

Ce Comité technique local que l'Administration intitule CTL « emplois » porte bien mal son nom. En effet, l'ordre du jour de cette réunion porte sur la suppression de 33 emplois, qui en 2016, va à nouveau frapper les services du Finistère et les agents qui y travaillent.

Ces 33 suppressions viennent s'ajouter à celles des années passées que les gouvernements de tous bords ont assénées aux services financiers sous prétexte d'évolutions technologiques largement surévaluées.

Tous les ans, c'est l'équivalent des services d'un gros département qui disparaît. Mais ce n'est pas encore assez ! Désormais, il faut réduire les implantations en élaborant le mécano de fusions de services, en fermant les Trésoreries, en concentrant les missions dans des pôles et pour demain en engageant la mobilité forcée pour les personnels.

Vous nous dites qu'il faut s'adapter mais jusqu'à quand les agents et les services des Finances publiques devront continuer à s'adapter ?

En fait d'adaptations, ces destructions d'emplois conduisent à réduire toujours plus l'offre de service public et entraînent les surcharges de travail dont les effets sont dévastateurs sur la santé des collègues. Ce phénomène est incontestable et vérifié malheureusement par des rapports établis par des professionnels de santé.

Dans ce contexte, la responsabilité de l'administration est engagée et il est intolérable qu'elle renvoie cette dégradation et souffrance au travail à une meilleure organisation des tâches.

Madame la Directrice, souligner que les services doivent mieux s'organiser dans un contexte aussi prégnant de pénurie d'effectifs relève de la provocation !

La situation est grave, Madame la Directrice, les agents n'en peuvent plus et ont perdu confiance envers leur Administration.

Le discours convenu et technocratique du sauvetage de la DGFIP par Internet et la dématérialisation n'est pas audible alors que sur le terrain la demande des usagers est très forte et que les agents ont les pires difficultés pour exécuter les tâches courantes.

Dans la mesure où ces suppressions d'emplois ne sont pas négociables et relèvent de décision budgétaires aveugles, nous ne siégerons pas dans cette instance aujourd'hui et laisserons nos collègues s'exprimer quant aux difficultés de leur quotidien.

Nous vous demandons de faire remonter auprès du Directeur Général, les très grandes difficultés auxquelles sont confrontés les collègues et les services actuellement qui, faute de moyens humains et matériels, ne sont plus en capacité d'exercer correctement les missions de la DGFIP .